

Dissertation : Expliquez la citation de l'historien Pierre Nora : « Si la mémoire divise, l'Histoire réunit ».

Introduction : Alors que l'histoire est une enquête sur le passé qui vise à l'objectivité, les mémoires correspondent à l'expérience vécue. Elles sont partielles, plurielles, affectives et subjectives. Inversement, l'histoire est une science sociale, qui construit un discours vrai sur le passé, elle atteint à l'universalité. Mais l'historien vit lui-même dans l'histoire (sans majuscule). Ainsi, Pierre Nora (1931-2025) publie-t-il *Les lieux de mémoire* de 1984 à 1992, à l'époque où François Mitterrand est président de la République. C'est alors que Lang, ministre de la Culture, crée les journées du patrimoine (1984) ; c'est aussi le moment où apparaît la première « loi mémorielle », la loi Gayssot (1990) qui institue le délit de contestation de crime contre l'humanité, suite à l'émergence du négationnisme. La mémoire est donc objet d'histoire. Mais la mémoire divise-t-elle toujours ? On serait tenté d'en douter, tant il est vrai que le pouvoir politique, quel qu'il soit, multiplie les commémorations afin de rassembler le peuple autour du « devoir de mémoire ». La mémoire des conflits est en effet un enjeu politique de premier plan. On montrera, à partir des exemples de la Première guerre mondiale et de la Guerre d'Algérie, que chacun de ces conflits a suscité une instrumentalisation de la mémoire à des fins de politique intérieure ou étrangère (partie 1). Nous verrons ensuite que les historiens, souvent sollicités par le pouvoir politique pour résoudre les « conflits mémoriels », parviennent parfois, mais pas toujours, à réunir (partie 2).

## I. La mémoire des conflits : enjeux politiques.

- a) Après la 1<sup>re</sup> Guerre mondiale, la France tient à ce que l'Allemagne soit considérée comme responsable de la guerre. La culpabilité allemande est inscrite dans l'article 231 du traité de Versailles. Elle justifie le paiement de réparations, prévues pour durer jusqu'en 1988. Cette mesure était compréhensible du point de vue français, puisque la France de 1919, certes victorieuse, est exsangue et ruinée. La majorité de Bloc national élue en 1919 avait fait campagne avec le slogan « l'Allemagne paiera ! ». Les réparations déchaînent le ressentiment des nationalistes allemands contre le « Diktat » de Versailles et la France. En 1923, lorsque le gouvernement allemand suspend le paiement des réparations, la France occupe la Ruhr, ce qui exacerbe le nationalisme allemand. La résistance allemande paralyse l'économie, provoque l'hyperinflation et la misère. C'est dans ce contexte qu'Hitler organise le putsch du 9 novembre 1923 à Munich. Les nazis développent ensuite une rhétorique de victimisation. Lorsque les réparations sont enfin abandonnées, en 1932, il est trop tard. Hitler devient chancelier le 30 janvier suivant.
- b) La guerre d'Algérie (1954-1962) a été à la fois un conflit de la décolonisation, franco-algérien, et deux guerres civiles. En effet, des Français se sont battus des deux côtés : pour l'Algérie française les Pieds-noirs, les Français nés dans les départements algériens, ainsi que l'armée qui portaient le poids de deux défaites, en France en 1940 et en Indochine en 1954. Le désastre de Dien Bien Phu précède de six mois la « Toussaint Rouge ». Mais d'autres Français, les « porteurs de valises », comme ceux du « réseau Jeanson », prirent parti pour le FLN. C'était également le cas de Maurice Audin, jeune mathématicien et militant communiste, qui fut assassiné par des militaires français. Le FLN a, de même, systématiquement éliminé les mouvements concurrents comme le MNA. Le massacre de Melouza (28 mai 1957) fut perpétré par le FLN contre des villageois qui soutenaient le MNA. De même, le FLN a massacré plusieurs dizaines de milliers de harkis – des Algériens engagés comme auxiliaires de l'armée française, après les accords d'Évian du 19 mars 1962.
- c) Le conflit entre les mémoires française et allemande de la 1<sup>re</sup> Guerre mondiale a été résolu après 1945. La construction européenne, qui commence avec le Plan Schuman du 9 mai 1950, a favorisé la réconciliation, scellée en 1963 par de Gaulle et Adenauer avec la signature du traité de l'Élysée. En 1984, François Mitterrand et le chancelier Kohl respectèrent main dans la main une minute de silence devant l'ossuaire de Douaumont près de Verdun. Des arguments économiques, culturels et politiques, auraient également pu jouer pour rapprocher la France et l'Algérie depuis l'indépendance. Tel n'a pas été le cas. Le FLN au pouvoir utilise la mémoire de la guerre comme source de légitimité. Il peut ainsi prétendre rassembler le peuple algérien derrière lui. Vis-à-vis de la France, la politique mémorielle a conduit à une intransigeance croissante de la part d'Alger. En 2020, le rapatriement des dépouilles de combattants algériens datant de la conquête a été accueilli par des paroles agressives de la part des militaires algériens. En France, la mémoire de cette guerre a toujours été conflictuelle : pendant la guerre on

partir des termes du sujet rappel des définitions

ds la pbm on discute la formule de P. Nora. On peut recourir à des questions rhétoriques.

On attend les exemples du programme, traités en cours.

parlait d'« événements », on pratiquait donc un déni. La guerre n'a été officiellement reconnue comme telle qu'en 1999. La figure de Jean-Marie le Pen (1928-2025), fondateur du Front National en 1972, officier parachutiste ayant pratiqué la torture en Algérie, indique la portée de la guerre dans la société et la vie politique française. De même, le sort de Maurice Audin n'a été reconnu qu'au XXI<sup>e</sup> siècle, d'abord partiellement par François Hollande (2014), puis par Emmanuel Macron qui reconnaît intégralement la torture et le meurtre ainsi que la responsabilité de l'État. (2018)

➤ *Transition* : Les mémoires impliquent donc des risques d'instrumentalisation et de conflit. En quoi l'histoire permet-elle de les déjouer ou de les surmonter ?

## II. L'histoire au secours du politique pour résoudre les conflits mémoriels.

- a) Les historiens n'ont pas eu la tâche facile quant aux responsabilités dans le déclenchement de la 1<sup>re</sup> Guerre mondiale. Dans les années 1920, Jules Isaac répugne à donner aux dirigeants français la réponse qu'ils attendent, c'est-à-dire la justification de l'article 231 du traité de Versailles. Pour Isaac, l'historien n'est pas un juge. En 1961, l'historien allemand Fritz Fischer dénonce la responsabilité du gouvernement impérial allemand. La thèse de Fischer suscite des débats houleux en RFA où elle ne fait pas l'unanimité. Il revient à Christopher Clark, historien australien établi en Allemagne, de proposer une vision réconciliatrice dans son livre *Les Somnambules*, paru en 2013, à l'approche du centenaire. C'est aussi le moment où disparaît la génération des soldats de 14-18 : Lazare Ponticelli, le dernier poilu français, était mort en 2008. Christopher Clark est anobli en 2015 par la reine Elisabeth II pour sa contribution aux relations anglo-allemandes. Le succès de Sir Christopher Clark illustre la permanence des enjeux politiques de l'histoire : son point de vue n'est pas très différent de celui de Jules Isaac, mais il répond aux attentes de la diplomatie britannique dans la période qui précède le Brexit.
- b) Emmanuel Macron, dans un souci d'apaisement, avait qualifié en 2017 la colonisation de l'Algérie de crime contre l'humanité. Il a confié en 2020 à l'historien Benjamin Stora la réalisation d'un rapport sur le conflit mémoriel franco-algérien. Remis en 2021 et publié, ce rapport s'achève par des propositions de nature à réconcilier les deux nations : commémorations, lieux de mémoires, gestes symboliques (comme de rendre à l'Algérie l'épée d'Abd-el-Kader), admettre au Panthéon l'avocate Gisèle Halimi, opposante à la guerre d'Algérie, qui venait de décéder en juillet 2020. Or, cette démarche a échoué, comme l'a montré l'incarcération de l'écrivain Boualem Sansal en novembre 2024, justifiée par Alger par les prises de position de l'écrivain et de la France en faveur du Maroc dans la question du Sahara occidental. Après de longues tractations, Boualem Sansal est grâcié par le président Abdelmadjid Tebboune en novembre 2025, mais c'est par l'intercession de l'Allemagne qu'il est finalement libéré, l'Algérie montrant ainsi qu'elle ne fait aucune concession à la France. Benjamin Stora, Pied-noir, directement intéressé à l'amélioration des relations franco-algériennes, a donc échoué. L'Histoire ne parvient pas toujours à réunir.
- c) La comparaison entre le succès de Clark et l'échec de Stora montre que l'Histoire aussi subit les contraintes du politique. Ce n'est pas Clark qui a déterminé par ses travaux l'amélioration des relations entre le Royaume-Uni et l'Allemagne. C'est plutôt le climat politique apaisé à l'approche de la commémoration du centenaire de la guerre qui a créé les conditions d'un accueil favorable pour le livre de Clark. De même, Benjamin Stora pouvait-il réussir alors que les tensions politiques et même géopolitiques se multipliaient ? La formule de Pierre Nora est vraie intellectuellement : puisque l'histoire produit un discours vrai sur les événements passés, elle devrait réunir les gens de bonne foi autour de la vérité connue. Mais la politique a sa logique propre. En général, les historiens ne sont pas au pouvoir.

**Conclusion** : La formule de Pierre Nora est donc bien justifiée : par leur multiplicité, les mémoires créent l'occasion de conflits mémoriels. C'est ainsi qu'Henry Laurens évoque « les marécages de la mémoire », insistant sur le risque d'enlisement ou d'impasse, du fait que les mémoires inclinent souvent à la victimisation ou au ressentiment. La mémoire peut réunir une communauté politique – c'est le sens du « devoir de mémoire », mais elle peut aussi être instrumentalisée pour entretenir des inimitiés, rassembler un peuple divisé contre un ennemi ancien, prétendument éternel. On le voit entre la France et l'Algérie, mais aussi entre la Chine et le Japon. L'histoire peut réunir, mais elle suppose la liberté de recherche et d'expression. Elle peut aider aux réconciliations, non les effectuer. Ce sont en effet les politiques, et non les historiens, qui décident entre la prolongation des conflits ou la construction de la paix.